

Que faire après avoir rater le CRFPA ?

Par **vongola**, le **23/10/2023** à **18:39**

Bonjour à tous,

je n'ai malheureusement pas été admissible au CRFPA cette année, il s'agit de ma première tentative, mais je m'y suis pris 1 ans après mon M2. Je suis actuellement assez perdu car je ne sais pas quoi faire en attendant septembre prochain.

En effet, tout le monde me conseille de faire des stages, mais plus je m'intéresse à l'école du barreau plus je me dis que je devrais travailler pour avoir des économies. Je n'ai pas la chance d'avoir des parents aisés qui pourraient éventuellement me soutenir alors que: d'une part l'école de ma région n'est pas située dans ma ville donc il faudra que je déménage, donc que je paie des frais de logement, et un loyer pendant 6 mois minimum. D'autre part les frais de scolarité s'élèvent à 2000e, plus 1000e pour la robe. Ah oui et il y'a la prépara annuelle que je dois financer cette année: 1800e.

Bref quand je fais les comptes je me dis qu'un stage ou je vais être rémunéré 600e pendant 5 mois c'est limite.

Du coup j'avais l'intention de chercher un emploi dans n'importe quel domaine qui m'assure au moins 1500e jusqu'au mois de mai prochain, puis de consacrer mon été à la préparation intensive du concours. Je me dis que si j'arrive à mettre 5000e de côté ça me permettrait d'aborder plus sereinement la scolarité.

Le problème c'est que ma dernière expérience dans le juridique date déjà de 1 an: un stage de 7 mois dans la Direction juridique d'une multinationale. Donc d'une part j'ai peur en cas d'échec de ne pas pouvoir rebondir soit dans un stage soit dans un poste de juriste, d'autre part je ne sais pas si ça peut m'être reproché une fois à l'école pour les stages PPI et finals. Si quelqu'un est passé par là ça serait cool d'avoir des conseils. Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2023** à **07:32**

Bonjour

Effectivement, il vous faut plus un emploi qu'un stage !

Vous pouvez solliciter les cabinets d'avocats pour s'ils embauchent des juristes.

Pensez également à l'intérim.

[quote]d'autre part je ne sais pas si ça peut m'être reprocher une fois à l'école pour les stages PPI et finals. [/quote]

On ne vous reprochera jamais d'avoir eu un emploi même s'il n'y a pas de lien avec le droit.

Par **Celestino**, le **18/01/2024** à **13:24**

Bonjour

Je suis exactement dans la même situation que toi. J'ai tenté le CRFPA 1 an après avoir obtenu mon M2. J'ai été admissible mais je n'ai pas réussi les oraux. Le mois de décembre a été plutôt compliqué.

Mes parents aussi ne peuvent pas m'aider financièrement. Du coup, malgré des CV envoyé dans des directions juridiques ou cabinet d'avocat, je me dirige vers de l'interim pour avoir un salaire jusqu'au mois de mai/juin afin de préparer au mieux le CRFPA 2024.

Peut-être pourrait-on se contacter pour se soutenir mutuellement !

Bon courage.

Par **Molly27**, le **14/02/2024** à **00:53**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous.

Je serais ravie de pouvoir échanger avec vous à ce sujet car je ne trouve ni CDD ni intérim...